



LA PROTECTION DE LA TÊTE

Rubrique réalisée en partenariat avec le Synamap (Syndicat national des matériels et articles de protection).



Exposée à de multiples dangers, la tête est l'objet de toutes les attentions. Protection contre la chute d'objets, protection visuelle, protection auditive, protection respiratoire, de nombreuses solutions existent pour travailler en toute sécurité.

► Pour se protéger la tête, le casque est-il suffisant ?

Stéphane Auboueix⁽¹⁾ : Il est vrai que le casque fait partie des basiques pour la protection. Dès qu'il y a risque de chutes d'objets, le casque est obligatoire.

► Comment bien choisir son casque ?

Stéphane Auboueix : Comme pour tout EPI, il faut une adéquation entre le risque et l'équipement. Il faut donc commencer par évaluer correctement le risque puis choisir le casque en conséquence. Pour cela, faisons confiance à l'ingénieur sécurité de l'entreprise, qui est parfaitement à même de choisir.

► En ce qui concerne la protection visuelle, de quoi se protège-t-on ?

Gérard Maigret⁽²⁾ : Il existe quatre risques principaux. Un risque mécanique (les projections d'objets), un risque thermique (projection de métaux par exemple), un risque chimique (projection de liquides) et un risque de rayonnement (de la soudure au laser).

► Comment se protéger contre les risques visuels ?

Gérard Maigret : On se protège soit avec de la lunetterie, soit avec des protecteurs faciaux, soit avec des protecteurs pour la soudure. Pour bien choisir son EPI, on peut se renseigner auprès de son

distributeur.

Nous préconisons une étude de poste afin de proposer le produit adéquat.

Dans la maintenance, il est important de toujours savoir qu'il n'y a pas d'opération anodine. Il faut toujours porter ses lunettes. Quand on est sur une machine, les flexibles par exemple peuvent présenter un risque majeur.



► Qu'entend-on par protection auditive ?

François Piot⁽³⁾ : On est souvent en présence de bouchons d'oreilles ou de casques. Le bruit est un risque important mais souvent négligé. Même s'il est fatigant, on le tolère assez facilement. En revanche, on ne supporte pas ses conséquences. Elles sont parfois immédiates et douloureuses : un bruit violent d'explosion par exemple. Mais la plupart du temps, elles sont plus pernicieuses et ce n'est que plus tard que l'on se rend



compte des lésions occasionnées par le bruit.

► Comment choisir ses protections auditives ?

François Piot : Les bouchons d'oreilles s'adaptent à tout conduit auditif. La matière est plus ou moins agréable à porter. La mousse par exemple atténue davantage que la cire. Il existe aussi des bouchons en silicone, mais on les trouve surtout dans le domaine aquatique.

Certains fabricants proposent dans le domaine industriel des bouchons moulés sur le propre conduit auditif de la personne.

► Que concerne la protection respiratoire ?

Roland Fangeat⁽⁴⁾ : La protection respiratoire, ce sont des masques jetables pour une protection légère, des masques avec filtres qui englobent tout le visage, destinés aux industries chimiques, des appareils respiratoires isolants avec des bouteilles d'air comprimé pour les pompiers et des protections nucléaires, biologiques et chimiques pour les militaires. Dans la maintenance, on trouve surtout des masques jetables et des masques avec filtres.

(1) Stéphane Auboueix, directeur général adjoint de Auboueix, concepteur et fabricant de casques de protection pour l'industrie.

(2) Gérard Maigret, directeur de Amiet LPR, filiale du groupe RG, fabricant de lunetterie et de protecteurs visuels.

(3) François Piot, directeur qualité de Quiès, fabricant de protections auditives.

(4) Roland Fangeat, vice-président de la division respiratoire Europe de Bacou-Dalloz, fabricant de protections des voies respiratoires. Président de la commission Protection respiratoire du Synamap.



► **A-t-on conscience du risque respiratoire ?**

Roland Fangeat : Je ne suis pas certain que la maintenance ait toujours conscience du risque. Il est très présent dans les huiles, les poussières ou les produits chimiques par exemple qui ont servi à fabriquer pour l'utilisation d'une machine et qui y sont encore.

► **Le masque est-il un EPI négligé ?**

Roland Fangeat : Il est parfois négligé dans les PME et les PMI. La protection respiratoire est souvent synonyme de contraintes ergonomiques et physiologiques. Sans directive forte de la part de l'entreprise, on a tendance à ne pas porter les masques.

► **Comment bien choisir son masque ?**

Roland Fangeat : Pour le choix, de nombreux paramètres entrent en considération. Il faut bien sûr étudier le risque, la durée de protection souhaitée, etc. Le mieux est de s'adresser à un distributeur spécialisé ou à un ingénieur sécurité. Rien ne sert d'être surprotégé ou sous-protégé. Il faut des compétences techniques pour bien choisir son masque. On ne peut pas toujours le faire soi-même.

► **Quelles sont les évolutions technologiques ?**

Stéphane Auboueix : Le casque peut évoluer et être complété avec un écran de protection ou des lunettes par exemple. Il est alors efficace pour la pro-



tection de la face. Question ergonomie, nous nous orientons vers des poids moindres et des coiffes intérieures en textile. Pour le réglage, nous avons intégré des molettes. Une seule main suffit désormais pour régler la taille.



Gérard Maigret : Les lunettes sont soumises à des phénomènes de mode esthétiques. Il nous faut aujourd'hui copier les lunettes sportives, de type cycliste, qui englobent bien le visage. Les verres sont de plus en plus résistants et peuvent par exemple résister aux impacts de balles ! Les porteurs de verres correctifs peuvent opter pour des surlunettes ou alors pour des lunettes de protection corrective. Dans l'un ou l'autre cas, on protège le porteur, avec les surlunettes, on protège également ses verres correctifs.

François Piot : L'évolution technologique pour les bouchons d'oreilles se situe dans les matières. On va vers plus de confort.

Roland Fangeat : Question masque, il n'y a pas de rupture de technologie. On travaille toujours sur des questions de design. Il faut toujours aller vers un port de plus en plus aisé. On améliore aussi la perte de charge, c'est-à-dire que l'on respire plus facilement à travers le masque. On peut également trouver des modèles qui amènent directement l'air à la personne sans faire d'efforts supplémentaires.

Propos recueillis par Nicolas Gosse

(4) Roland Fangeat, vice-président de la division respiratoire Europe de Bacou-Dalloz, fabricant de protections des voies respiratoires. Président de la commission protection respiratoire du Synamap.